

d'importance nationale et d'extrême urgence au ministre des Travaux publics en sa qualité de ministre responsable de la route transcanadienne. Trois camionneurs de Nouvelle-Écosse ont témoigné devant le comité des comptes publics de cette province qu'ils avaient dû abandonner une partie de leur paie à certains hommes de liaison pour pouvoir continuer à utiliser leurs camions sur les lieux d'aménagement de la route transcanadienne.

Le ministre nous dirait-il de quels moyens de protection dispose le gouvernement fédéral pour s'assurer que les dépenses de fonds fédéraux, qui représentent 90 p. 100 des frais d'aménagement de la route transcanadienne, ne serviront pas à permettre à des amis du gouvernement provincial de forcer travailleurs et camionneurs à déboursier une partie de leur maigre salaire...

M. l'Orateur: A l'ordre! C'est une question tout indiquée pour le *Feuilleton*.

M. Regan: Monsieur l'Orateur, j'aimerais discuter de cette question ce soir, à 10 heures.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, je désirerais demander au premier ministre quand l'honorable député d'Halifax (Monsieur Regan) démissionnera afin d'assumer la direction du parti libéral de la Nouvelle-Écosse?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): A dix heures ce soir, peut-être.

LA PÊCHE

MAINTIEN DU CONTINGENT DE 50,000 JEUNES PHOQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Mullally (Kings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Le ministre a-t-il songé à porter à plus des 50,000 prévues dans les règlements le contingent des peaux de phoque qu'on peut prendre dans la région du golfe au cours de la présente campagne?

M. l'Orateur: Cette question, évidemment, aurait dû être consignée au *Feuilleton*. Cependant, étant donné le grand intérêt qu'elle comporte pour bien des gens, peut-être le ministre pourrait-il y répondre s'il le désire.

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, comme la campagne a débuté lundi, et pour des raisons que j'aimerais exposer ici, je demanderais à la Chambre de me permettre de formuler une déclaration, étant donné l'urgence de la situation.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: La parole est au ministre des Pêcheries.

L'hon. M. Robichaud: Monsieur l'Orateur, vu l'intérêt qu'on a témoigné l'année dernière au cours de la campagne de chasse aux phoques, non seulement à la Chambre mais dans le pays et dans bien des parties du monde, j'aimerais que la Chambre me permette d'exposer la situation qui règne à l'heure actuelle.

Des voix: Allez-y!

L'hon. M. Robichaud: Pour l'année 1965, la campagne de chasse aux phoques dans la région du golfe s'est ouverte le 8 mars; on comptait une cinquantaine d'aéronefs et cinq gros navires de chasse aux phoques munis de permis pour cette région. On a signalé une forte concentration de phoques à environ 15 ou 20 milles à l'est de North-Point (Î. du P.-É.), et c'est à cet endroit que se fait le gros de la chasse aux phoques.

Le temps a été favorable pendant les premiers jours de la campagne et environ 30,000 jeunes phoques ont été pris au cours des trois premiers jours. A ce rythme, on aura atteint le contingent de 50,000 jeunes phoques en peu de temps. Aucun contingent n'a été établi à l'égard des autres phoques, c'est-à-dire ceux de plus d'un an.

Le contingent de 50,000 jeunes phoques a été établi d'après des indications d'ordre scientifique recueillies depuis dix ou quinze ans et montrant que les troupeaux de phoques du Groënland avaient diminué dans le golfe en deça du niveau nécessaire au maintien des prises maximums annuelles. L'établissement d'un contingent permet aux troupeaux de retrouver le niveau annuel ordinaire nécessaire à la prise annuelle maximum.

Comme les pêcheurs ont pu atteindre leur contingentement au cours des premiers jours de la saison, en raison de conditions favorables, on reçoit maintenant des demandes en vue de l'augmentation du contingentement. Je dirai, monsieur l'Orateur, que la saison régulière, qui a commencé lundi, devait prendre fin le 26 avril. Après avoir étudié attentivement tous les éléments en jeu, j'ai décidé de ne pas augmenter le contingentement pour la présente saison. En outre, comme je m'apprêtais à me rendre à la Chambre aujourd'hui, j'ai appris de mes fonctionnaires que les pêcheurs atteindraient leur contingentement à la fin de la journée. Les aéronefs et les navires munis de permis termineront donc aujourd'hui la pêche aux jeunes phoques dans le golfe.

M. Llyod R. Crouse (Queens-Lunenburg): J'aurais une question complémentaire à poser au ministre des Pêcheries, monsieur l'Orateur. Pourrait-il dire à la Chambre si l'on a maintenant établi les coordonnées géographiques, entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, en ce qui a trait à la zone de 12 milles,